

Compte rendu - 04 Décembre 2018 -

Conseil de quartier Saint-Vincent-de-Paul - Lariboisière
Au collège Palissy, 21 rue des petits hôtels 75010 Paris

Ordre du jour :

1/ Gare du Nord 2024 : dernières informations par le responsable SNCF du projet

2/ Propreté : Organisons la propreté avec les services techniques et les élus concernés

3/ Temps de discussion libre avec rafraîchissements

En présence de

- Etienne Delpy Directeur de la Gare du Nord en charge du projet :
« Paris GDN 2024/ la Ville entre en Gare »
- Les élus Paul Simondon et Sylvain Raifaud accompagnés de Monsieur Gilardo,
des services techniques de la Propreté.

1/ Gare du Nord 2024 :

Tout d'abord je vous invite à visionner le **diaporama illustrant le devenir de la Gare** et sa projection dans le quartier que la direction de la SNCF nous a généreusement permis de diffuser .

Ouvrir ce lien : <http://conseilsdequartiersparis10.org/saint-vincent-de-paul-lariboisiere/commissions/cadre-de-vie/gare-du-nord-2024-presentation-514>

Phases d'avancement : 2017 : ---- Campagne d'information

---- Enquête d'usagers

---- Réunion Publique le 04/07/2017

2018 : ---- Procédures administratives

2019 : ---- Enquête Publique avec DIALOGUE ACTIF

C'est dans cette perspective que nous allons bien nous imprégner de cette présentation, afin d'être à même d'apporter toute notre expertise d'usager du quartier, d'usager des transports ferroviaires, et exprimer nos craintes et nos attentes lors des réunions de 2019.

Ce projet ambitieux appelé : « Gare du Nord 2024/ La Ville entre en Gare » devrait pouvoir améliorer la qualité de vie dans le quartier , le rendre plus attrayant

Voici l'essentiel à retenir des nombreux échanges :

Informations

Toit végétalisé sur la nouvelle gare , avec espaces pour sport et détente

Espace coworking , repos, jeux , restauration..... voir diapo .

Garage à vélos sécurisé de capacité env. 200

Seuls les secteurs commerciaux seront privatisés

Le lieu de la dépose minute n'est pas encore défini, tout le parvis sera restructuré ...

La présence des services publics dans la gare (Poste ,Police , etc...) est encore à définir

Le réseau ferroviaire est suffisant pour l'augmentation des trains

Pour fluidifier les flux de passagers, l'entrée sera côté verrière , les grandes lignes accessibles par une passerelle, et la sortie par le centre de la gare principale voir le schéma sur les diapo

L'amélioration du trafic Banlieue est prise en compte

Parmi les préconisations :

- Prévoir un espace spécifique pour les personnes en difficulté
- Les lieux de Vie et espaces de Sport accessibles à tous,
- Des toilettes gratuites
- Maîtriser la hauteur des bâtiments nouveaux
- Être attentif aux riverains concernant les nuisances sonores , le trafic des engins jour et nuit, à la pollution par les travaux, ainsi qu'à l'aspect du voisinage ...

Comme la SNCF nous y invite, il est important de participer aux concertations de 2019 qui détermineront les choix définitifs !

Tout cet aménagement est en prévision du trafic voyageurs de 2050 !

2/ Propreté :

Les auditeurs, fort nombreux, ont tous mis en exergue 4 préoccupations communes, à savoir :

- La prolifération des rats
- Les épanchements d'urine
- La propreté de rues
- Le regroupement de SDF

Avant-propos : L'équipe d'animation, pour permettre aux auditeurs de situer les différents lieux de nuisances qui seront abordés, a placardé une carte du secteur du C.Q SVP Lariboisière. De plus, une carte du secteur, en format A4, a été distribuée à l'ensemble des auditeurs afin de suivre ou de pointer un ou des lieux d'incivilité.

1- Prolifération des rats :

Enumérations des lieux repérés : Sq. Alban Satragne, Cours Ferme Saint-Lazare, Place Franz Liszt, Barbès - Guy Patin,

Réponse de M. SIMONDON : Les rats sont intelligents et suspicieux, n'hésitant pas à sacrifier un de leur congénère pour tester d'éventuels pièges. Cette prolifération est une de nos grandes préoccupations : Ce qu'il faut, à tout prix, c'est d'éviter de déposer de la nourriture ou déchets alimentaires dans les poubelles publiques et tout endroit leur permettant de se nourrir. Les rats grignotent le bas des sacs poubelle pour en extraire les restes de nourriture.

De nombreux essais ont été faits ou sont en cours d'installation pour les éliminer : boîtes-piège avec poison, injection de produits toxiques dans les terriers, autres méthodes en cours d'essai, etc...

La Mairie de Paris, pour éviter que les rats n'attaquent les sacs des poubelles, a lancé une étude pour que les poubelles publiques ne permettent plus l'accès aux sacs.

2- Les épanchements d'urine :

Enumération des lieux repérés : Crèche Kangourou, rue de Saint-Quentin, rue de Valenciennes, Cours Ferme Saint-Lazare, rues A. Paré, Guy Patin, Saint-Vincent de Paul, rues des Deux Gares, Alsace, et bien d'autres lieux de passage.

Réponse de M. GILARDO: Nous procédons régulièrement au nettoyage de ces lieux d'épanchement par des jets d'eau chaude, mais nous ne pouvons faire disparaître les spectres d'urines, marquant le sol. Sur le plan pédagogique, nous installons des panneaux interdisant d'uriner sous contrainte d'un P.V. La D.P.S.P. peut verbaliser si repérage d'un flagrant délit.

Intervention de M. SIMONDON : La Mairie de Paris négocie avec le groupe DECAUX pour que les sanisettes soient équipées d'un urinoir extérieur, accessibles à tous. Quant au devant de la crèche Kangourou, les panneaux métalliques posés à même ses grilles font leur office, à part l'angle de l'immeuble mitoyen dont les copropriétaires ont refusé cette protection fort utile. Un autre test, plus écologique, est mené autour des gares et lieux de rassemblement, tels que l'URITROTTOIR, mais après constat, il nécessite plus d'information auprès des utilisateurs qui hésitent à l'utiliser et, de fait, urinent autour ou contre.

3- La propreté des rues :

Interventions d'auditeurs : Nous constatons des améliorations tangibles sur la plupart des axes de passage. Mais, tenant compte de l'importance des passages des quartiers des deux gares (1 million d'utilisateurs en plus de la population locale), la propreté des rues nécessitent un plan de nettoyage plus approfondi du fait, entre autres, de l'incivisme croissant que nous subissons tous. De plus, il serait important d'augmenter les fréquences de nettoyage autour des gares, du fait des flux importants et journaliers d'utilisateurs étrangers, provinciaux et des banlieues Nord et Est. Cela nécessiterait une équipe en permanence sur les lieux.

Il est inadmissible que la collecte des poubelles entraîne régulièrement des dépôts de déchets, tombés des poubelles, et non ramassés par les agents.

Intervention de M. SIMONDON : Tout est fait pour organiser au mieux, à effectif constant, le nettoyage des rues et parvis des gares. Pour les gares, des accords ont été pris pour le nettoyage des abords et des parvis. Mais pour un nettoyage réalisé, dans l'heure qui suit, tout est à refaire !!

Quant aux effectifs de collecte des poubelles, pour ces ordures ménagères tombés sur la chaussée et non ramassées, nous interviendrons auprès de leur société, sous contrat avec la Mairie. Autre possibilité, alerter les services de voirie en transmettant un message sur le site : **DansMaRue**

4- Regroupement des SDF :

Enumération des lieux repérés : Square Alban Satragne, Cours Ferme Saint-Lazare, Place Franz Liszt, Jardin Cavaillé-Coll, Bd de Denain, rue de Dunkerque.

Intervention de M. SIMONDON : Pour l'ensemble des SDF stationnant dans nos rues, de nombreuses associations sociales et caritatives passent régulièrement les rencontrer, et leur propose de l'aide et conseils. Pour la Place Franz Liszt, des interventions coordonnées sont organisées avec les services de la Mairie (D.P.S.P, Police et soc. Extérieure pour l'enlèvement des encombrants) et ce, 2 fois par semaine, les mardi et jeudi. Quant à la porte de secours en retrait de la façade du Monop', côté rue des Petits Hôtels, c'est à lui d'intervenir en supprimant cet espace par une porte effleurant le mur du magasin pour interdire tout dépôt de matelas ou déchets quelconques. C'est aussi au Monop' d'interdire la vente d'alcool aux SDF lorsque ceux-ci sont déjà dans un état éthylique. C'est un problème qu'il faut régler, une fois de plus, avec la Direction des Monop', déjà sollicitée. De plus, l'installation de tentes sur le passage de la Ferme Saint-Lazare ou ailleurs, est pour eux un abri que l'on ne peut supprimer durant cette période hivernale, à la condition que les lieux restent propres et qu'elles ne gênent pas la circulation des piétons.

5- Autres points abordés :

La D.P.S.P semble peu présente sur les lieux de nuisances. De plus, elle ne peut assurer un contrôle des papiers d'identité sans une présence de la Police. Sachant que la plupart des agents de la D.P.S.P ne sont pas assermentée.

Ne pas hésiter à appeler le site « **DansMaRue** » pour faire enlever des dépôts sauvages ou autres encombrants.

21h00 : FIN DU CONSEIL de QUARTIER SVP-LARIBOISIÈRE